

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 91

Artikel: Celles qu'on chasse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Et Trochu ?...

— Il en est membre.

Malgré son aspect débonnaire, cette révolution était capable de représailles contre la femme que la légende présentait déjà comme l'auteur de cette guerre : son nom volait de bouche en bouche, accompagné d'outrages. Il était indispensable d'assurer sa fuite d'urgence et dans le plus grand secret.

Le Dr Evans dit à ses domestiques que ces deux dames étaient des étrangères, dont l'une des deux, affligée d'une maladie nerveuse, exigeait les plus grands ménagements. Il allait lui-même l'emmener hors de Paris.

Il ordonna d'atteler, l'installa dans sa voiture que les gabelous connaissaient bien. Il fit signe aux gardes que la personne qu'il avait avec lui avait l'esprit dérangé. Les gardes saluèrent respectueusement et se retirèrent.

A Mantes, on s'arrêta. On demanda à un hôtelier une chambre écartée, pourvue de volets bien clos, pour la malade, qui jouait d'autant mieux son rôle qu'elle défaillait d'angoisse et de douleur. Le Dr Evans détourna les curiosités en disant mener sa malade dans un château voisin : il désigna le château. En route, l'impératrice feignit un accès et déclara vouloir aller ailleurs.

— Ne la tourmentons pas, dit à mi-voix le dentiste au conducteur ; rebroussons chemin, revenons en ville.

L'on dut atteler une nouvelle voiture qui alla à Deauville, où Mme Evans prenait ses eaux.

Plus heureuse que Marie-Antoinette, nulle part l'impératrice ne fut reconnue. La souveraine était hantée par le souvenir de Varennes. Obstinent, son esprit y revenait. Mais tout marcha à souhait. Les paysans ignoraient, ou à peu près, la révolution accomplie, et l'idée ne leur venait point que cette belle personne dolente, c'était leur souveraine qui s'enfuya.

A Deauville, la petite troupe harassée arriva chez Mme Evans. Elle y retrouva le repos nécessaire. Ce n'était que la première partie de ce douloureux exode. On avait quitté Paris, il fallait quitter la France, et le télégraphe fonctionnait, qui donnait l'ordre d'arrêter la fugitive.

Deux yachts étaient à l'ancre dans le port. Le docteur et un ami demandèrent au propriétaire de la *Gazette*, sir John Burgoyn, s'il ne consentirait pas, en galant homme, à accepter l'impératrice à son bord. Il refusa, puis se laissa convaincre, à la condition que l'impératrice ne viendrait à son

toujours votre confiance et vos bonnes paroles.

* * *

Cependant un mois à peine s'était écoulé après cet incident, que Laïde, choisissant le moment où le bonhomme se trouvait seul dans la salle basse, s'approcha de lui et, d'une voix un peu tremblante, lui avoua qu'elle était obligée de le quitter parce que ceci, parce que cela...

Elle n'en finit pas d'énumérer ses raisons, toutes plus embrouillées les unes que les autres.

Maitre Bladaneau la laissa bien parler et parut, malgré ce qu'il lui avait dit dernièrement, rester si indifférent à l'idée de la séparation que la jeune fille sentit des larmes lui monter aux yeux.

— Je ne te crois pas menteuse, Laïde, finit-il par répondre et, dans tout ce que tu

bord qu'au moment de partir. C'était prudent ; les soupçons prenaient corps. La souveraine et Mme Lebreton s'embarquèrent en hâte. Une tempête s'éleva, l'une des plus terribles que ces parages eussent jamais vues. Un navire, dans cette tourmente, au moment même, disparaissait, dont le capitaine était précisément le fils de sir J. Burgoyn.

Les deux voyageuses se tenaient dans leurs cabines. L'impératrice priait. Vers minuit, la tempête s'apaisa. A 3 heures, le yacht qui portait la femme de César et son infortune entra dans le port. Le même jour, les fugitives gagnaient Brighton. Là, le Dr Evans apprit que le prince impérial était à Hastings. La souveraine insista pour s'y rendre le soir même. Depuis longtemps, la mère et le fils ignoraient leur fort respectif. Ce que fut cette entrevue ? Toute description serait au-dessous de la grandeur tragique de cette étreinte !

La maison qu'on abat, jusqu'à hier, a dit le passé. Elle était devenue, par une ironie du sort, l'hôtel où la République, héritière de ce régime qui fit de Paris l'auberge du monde, mettait assez modestement les rois, ses visiteurs en garni !

CELLES QU'ON CHASSE

Le régiment arrivait à l'étape.

Comme un long serpent, il déroulait ses plis sombres sur la route pavée, entre deux lignes de tilleuls et d'ormeaux que les premiers bâsiers de l'automne avaient dépouillés en partie et rouillaient par places. De la tête à la queue de la longue colonne, on chantait, par habitude, pour enlever le pas et, sans doute, pour narguer le temps, car il pleuvait à torrent.

Les hommes étaient trempés jusqu'aux os ; leurs visages ruisselaient sous les visières des képis transformés en gouttières et la boue maculait le pantalon garance, retroussé au bas, sur les godillots remplis, où les pieds claquetaient.

Et dans cette tenue lamentable, les yeux des soldats restaient rieurs, et leurs lèvres sonores, interprètes d'âmes insouciantes, jetaient un chant, dont la plaine immense et nue répétait l'écho adouci.

La tête de la colonne atteignait la cime de la côte. Soudain, à droite, apparut un monument, sorte de chapelle à la porte précédée de trois marches, sur lesquelles des couronnes funéraires s'entassaient, aux perles

vivantes de raconter, il n'y a pas, sauf que tu désires partir, trois mots de vrais ; ne m'interromps pas ; écoute-moi attentivement au contraire. Tu veux partir parce que... tant pis, si je t'effarouche, ma mie ! parce que... tu aimes Toinou. Ne m'interromps pas, que je te répète. Jure donc le contraire, pour voir ?

Elle tortura nerveusement un coin de son tablier, mais ne souffla mot.

Au même instant, ayant entendu marcher dans la cour, maître Bladaneau ouvrit la porte de la salle basse, aperçut son fils et l'appela.

— Voici notre pâture qui nous quitte, lui dit-il dès qu'il fut entré ; souhaite-lui donc bon voyage avant de la laisser partir.

Toinou regarda alternativement la pâture qui n'osait lever la tête, et son père, mais il resta muet comme la jeune fille,

brillantes sous l'ondée, lavées, rajeunies, belles comme aux premiers jours ou des mains pieuses les y déposèrent ; offrande suprême qu'on renouvelait tous les ans.

Au-dessus, dans le mur de pierre blanche, on lisait :

Aux soldats français morts pour la patrie.
Suivaient des noms et, plus bas, une date

néfaste :

1870.

Brusquement, sans que personne en eût donné l'ordre, les chants cessèrent et un silence lourd tomba :

— Portez arme ! jeta une voix.

Sérieux, rapides, les soldats exécutèrent le mouvement et passèrent émus et muets. Les officiers saluaient de l'épée. Et tous regardaient ce monument du patriotisme et du souvenir, l'anté comme une leçon du passé sur le bord de la route.

Le chemin dévalait maintenant.

A droite et à gauche, des maisons bordaient la route de Flandre, et le gros bourg de B..., à quelques lieues de Paris, allongeait ses habitations sur 1500 mètres de parcours, jusqu'au passage à niveau, à la sortie de la gare.

C'est là que le régiment devait séjourner quarante-huit heures et trouver place au feu et à la chandelle, au feu surtout dont il avait tant besoin.

Les premières compagnies, parvenues devant la mairie et l'église, s'arrêtèrent, mirent l'arme au pied et attendirent. Il pluvait à flots sur la troupe impassible. On distribua les billets de logement et les soldats s'éparpillèrent à la recherche d'un gîte.

Mais les maisons remplies, bondées d'hommes, il restait encore une compagnie et demie sans abri. Le colonel donna l'ordre de dresser les tentes dans un champ voisin.

Tous ces laissés pour compte s'exécutèrent.

Mais quel travail sous ce déluge !

Le sol, profondément détrempé, cédait sous les pieds des soldats qui enfouaient jusqu'aux mollets dans cette argile molle et collante, où quelques-uns laissaient leurs chaussures. C'étaient des glissades, des chutes, un grouillement dans des flaques et de la boue. Le sol devenait liquide. Mais, bah ! on riait et les loutres avaient beau jeu.

Seulement, les piquets des tentes ne trouvaient pas de prise dans cette glaise en bouillie, la toile, insuffisamment tendue, se creusait, bientôt remplie de pluie et s'affaissait, ensevelissant les troupes comme sous un suaire. On recommençait gairement, mais sans plus de bonheur.

tandis qu'un frémissement faisait trembler le coin de ses lèvres.

— Je vous félicite ! s'écria le fermier. Si la parole est d'argent, le silence est d'or, et je vois, mes enfants, que vous en connaissez la valeur. Au moins, serrez-lui la main, à cette petite, avant qu'elle s'en aille. Elle est quasi comme de la famille depuis le temps qu'elle habite sous notre toit et, vrai, ça m'endeuille de la voir partir.

— Mais... balbutia Toinou, à cause donc qu'elle veut s'en aller ?

— Y paraît qu'elle a trouvé une meilleure place.

— Ah !... fit-il. Alors tu n'as aucune amitié pour nous ? lui demanda-t-il, tellement ému que les mots sortaient avec peine de sa gorge contractée.

— Bête ! reprit son père. Voilà que tu la fais pleurer à présent !

(La fin prochainement.)

Les quelques rares qui avaient pu réussir à élever leur maison de toit baissaient le nez devant les bottes de paille qu'on leur apportait si ruisselantes qu'elles semblaient sortir de la rivière. Comment se coucher là-dessus ?

Le camp avait l'air d'un marais. Les foyers, à peine allumés, s'éteignaient sous la douche céleste et l'air était empesté de leurs restes fumeux. Un des officiers qui présidaient à cela alla trouver le colonel et lui exposa la situation.

Le chef du régiment allait prendre un parti, fortement embarrassé du reste, lorsqu'une ordonnance se présenta.

— Que me veux-tu ? lui demanda-t-il.

— Mon colonel, ce sont deux Sœurs qui désirent vous parler.

— Deux Sœurs ? De quel Ordre ?

— Du Saint-Esprit.

— C'est un Ordre breton, je crois. J'y vais.

Le colonel se leva et entra dans la pièce précédente.

Là, en effet, deux Sœurs en costume crème, à grandes cornettes blanches, ayant autour du cou un ruban où se balançait une minuscule colombe d'argent, symbole de leur Ordre, l'attendaient.

— Soyez les bénies-mes Sœurs, leur dit le colonel en les saluant ; que puis je pour votre service ?

L'une de ces religieuses était jeune et semblait s'effacer modestement devant l'autre, femme d'un âge mûr, à la physionomie intelligente et douce, dont les traits respiraient cette confiance propre à ceux-là qui ont l'habitude du commandement.

Ce fut cette dernière qui répondit.

— Colonel, je suis Sœur Auxiliatrice, supérieure de la maison d'éducation de B... Je sais qu'un certain nombre de vos pauvres soldats restent sans abri dans un champ qui touche presque à notre établissement ; je l'ai vu. Et comme je puis disposer de 156 lits, je viens vous les offrir.

Vive Dieu, ma mère ! s'écria le colonel. C'est un signalé service que vous nous rendez là. Je vous avoue qu'à l'instant où vous vous êtes présentées, j'étais fort embarrassé au sujet de mes hommes sans logement. Mais comment se fait-il que vous ayez tant de literie à votre disposition ?

— Les dernières lois nous ayant obligées de licencier l'institution que je dirigeais, nos pensionnaires sont rentrés dans leurs familles et il ne reste que douze de mes filles et moi dans l'établissement.

— Votre offre faite de tout cœur, ma Mère, je l'accepte de même, à la condition que cela ne vous gêne en rien.

— Oh ! absolument en rien, colonel, dit Sœur Auxiliatrice en rongissant légèrement. Ces lits, occupés il y a quelques jours par des enfants, seront réoccupés par d'autres enfants plus grands, voilà tout !

(A suivre.)

Petite chronique domestique

Comment on panse les brûlures chez les enfants. — Pour faire vieillir le vin. — Salle en 48 heures.

La brûlure est un accident très fréquent dans la vie des enfants. Toute espèce de dangers les guettent à ce sujet. C'est une marmite ou une soupière qui se renverse sur leurs mains ou leurs jambes nues. C'est le feu de la cheminée qui atteint les petits

imprudents. C'est une lampe à essence qui saute. Ce sont les rideaux du berceau qui flambent.

Les trois quarts du temps, on n'a pas un médecin sous la main pour panser le petit malade. Toute maman qui se respecte, qui a souci de sa mission, doit savoir donner à son enfant les premiers soins. Surtout, pas d'affolement ! En général, les chers petits craindront encore plus de terreur que de douleur. La maman doit les calmer par de bonnes paroles et mettre immédiatement en œuvres les moyens d'attente que nous allons énumérer. Si nous indiquons un certain nombre de ressources, c'est qu'à défaut d'une substance il faut en avoir une autre sous la main. Une mère prévoyante, soit en ville, soit à la campagne, devra toujours avoir chez elle quelques bonnes recettes utilisables au moment voulu.

La brûlure peut être légère ou profonde. Si elle atteint seulement l'épiderme, voici quelques moyens simples, à la disposition de tout le monde.

1^e Le bicarbonate de soude ou sel de Vichy, appliqué à la surface de la partie brûlée. On recouvre avec des compresses de gaze pour soustraire à l'action de l'air.

2^e Le blanc d'œuf.

3^e L'eau froide. Si la brûlure siège au bras ou à la jambe, l'immersion prolongée dans cette eau froide soulage beaucoup. Dans les cas où la brûlure est très étendue, on se trouve bien de plonger le corps tout entier dans un bain à 30 degrés ;

4^e L'huile d'olive, appliquée soit en compresse, soit pure. Par-dessus on répand de la farine ou de la féculle, jusqu'à dessiccation. C'est réaliser en quelque sorte le fameux liniment oléo-calcaire qui, pendant longtemps a joui d'une réputation si méritée.

5^e La gelée de groseilles recouverte de compresses de gaze.

6^e L'acide pierrique, en solution saturée est le remède à la mode. En réalité, cette solution n'est bonne que quand l'épiderme est respecté. Chez les enfants, je me méfie de cette préparation. L'un de mes confrères, le docteur Menseau, a signalé le cas d'un enfant brûlé qui, soumis à des applications d'acide pierrique, aurait été empoté.

7^e L'antipyrine :

Lotions d'eau bouillie tiède ou chaude, suivies d'applications de compresses de tarlatane pliées en cinq ou six et imbibées de la solution suivante :

Acide borique, 10 gr. ; antipyrine, 6 gr. ; eau stérilisée, 250 gr.

On panse ensuite avec la pommade :

Acide borique 3 gr., antipyrine, 1 gr. vaseline, 30 gr.

La brûlure est-elle profonde, c'est-à-dire y a-t-il destruction des tissus ou formation de phlyctènes ou vésicules remplies de liquides, que faut-il faire ?

Faut-il ouvrir ces phlyctènes ou ne pas y toucher ?

Si le médecin est attendu, il vaut mieux les laisser telles quelles.

Si on est obligé de l'attendre jusqu'au lendemain, on l'ouvrira avec des ciseaux très propres, flambés préalablement. Le grand ennemi d'une brûlure dépassant l'épiderme est l'air ; aussi aura-t-on soin de recouvrir immédiatement la partie brûlée avec des compresses de tarlatane, trempées dans l'huile d'olive ou enduites de vaseline. A la rigueur si on n'a pas d'autre moyen sous la main, on pourra se servir de la simple eau sucrée.

En employant les préparations très simples que je viens d'indiquer, on calme les douleurs de l'enfant, on prépare la cicatrisation et, à moins de brûlures très graves, le médecin, à son arrivée, n'a qu'à approuver ce qui a été fait.

* * *

On n'a pas toujours du vin vieux, ni la possibilité d'attendre que le vin nouveau vieillisse. Nous allons donner le moyen de suppléer aux années à ce sujet. Versez tout simplement du vin dans un cuvier de bon goût et laissez-le pendant une dizaine de jours exposé à la rigueur du froid, en ayant soin d'enlever chaque matin les glaçons formés à la surface avec lesquels vous pourrez faire de la très bonne piquette.

Ramenez ensuite votre vin en tonneau en ajoutant pour le parfumer un litre de jus de framboise, puis mettez-le en bouteille par un beau temps et cachetez.

Vous aurez ainsi un vin excellent, aussi fait que s'il avait deux ans de bouteille.

* * *

Voulez-vous faire pousser de la salade en quarante-huit heures ? Dans l'esprit de vin, faites macérer pendant douze heures de la graine de laitue, semez-la dans une terre mêlée de fiotte de pigeon et de chaux vive et arrosez assidûment. Des jeunes pousses ne tarderont pas à paraître qui pourront être mangées au bout de deux jours. Faisons remarquer toutefois que les plantes dont le développement a été hâté par des moyens artificiels durent très peu de temps, sont très sensibles à la chaleur et à l'air. Il importe donc de les cueillir et de les consommer dès qu'elles sont utilisables.

Comment on se marie

Ce n'est autre chose que quelques conseils pratiques sur la cérémonie du mariage, l'ordre du cortège, la quête à l'église etc. C'est parfois embarrassant et, pour chaque mariage, cela soulève de nouvelles difficultés.

Aussi, tout en donnant ici les règles générales, je prie les lectrices de les modifier suivant les coutumes des lieux qu'elles habitent.

C'est au domicile des parents de la jeune fille que se forme le cortège, et c'est là que doivent se rendre — une heure avant la cérémonie religieuse — toutes les personnes invitées à en faire partie.

Le marié, qui a eu soin de se faire précéder par le bouquet nuptial, délicieuse gerbe ou ravissante corbeille de fleurs blanches, arrive le premier avec sa famille. Viennent ensuite les témoins, les parents, les amis que le marié a fait prendre en voiture. Dans les mariages simples, ces personnes se rendent à pied au domicile de la mariée. Seuls, les garçons d'honneur vont toujours en voiture chercher leurs demoiselles d'honneur.

Bien entendu, ces jeunes filles ne sont jamais seules avec les jeunes gens ; elles sont accompagnées de leur famille ou d'amis pouvant les « chaperonner ».

Le père et la mère de la mariée reçoivent au salon leurs invités, règlent avec eux l'ordre du cortège convenu d'avance, et désignent les personnes qui doivent se donner le bras. Si quelques-uns ne se connaissent pas, les présentations utiles sont faites par les amis communs. La jeune mariée